

FORMULAIRE DE RESILIATION

Justificatifs à fournir : Locataire : état des lieux de sortie

Propriétaire : attestation de vente du notaire

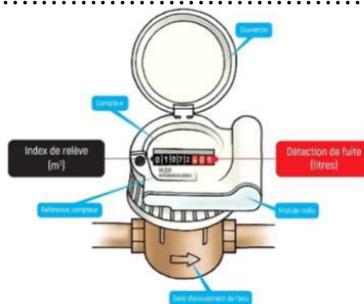
Adresse du bien :

COMMUNE :

Numéro de série du compteur relevé :

Index du compteur :

--	--	--	--	--	--	--	--



Date de la relève (lors de la sortie du logement) :

.....

Ancien occupant :

Nom – prénom :

Nouvelle adresse (pour envoi de la facture de résiliation) :

Commune :

Mail :

Nouvel occupant et/ou le propriétaire : (barrer la mention inutile)

Nom - prénom nouvel occupant.....

Adresse du propriétaire : (A remplir si l'adresse est différente de celle du bien).....

Commune :

Téléphone :

Mail :

Vu la délibération du 17 décembre 2025 modifiant le catalogue des tarifs, la présente résiliation sera facturée selon le prix référencé 70.04 € TTC.

A..... Le

Signature :

Toutes vos démarches en ligne en quelques clics sur
servicedeseaux.cc-vallee-herault.fr

Adresse postale : Service des eaux de la Vallée de l'Hérault, 2 parc d'activités de Camalcé, BP15 - 34150 Gignac.

Accueil du public : chemin de l'écosite, 34150 Gignac. Du lundi au vendredi, de 8h à 13h.

Tél. : 04 67 57 36 26 - Mail : clientele.servicedeseaux@cc-vallee-herault.fr - Agence en ligne : servicedeseaux.cc-vallee-herault.fr

Important !

Vous devez **impérativement** résilier votre contrat lorsque vous déménagez



Quelles pièces présenter ?

- ♦ Votre **dernière facture** avec votre numéro de contrat.
- ♦ Le **formulaire de résiliation** à télécharger sur notre site Internet ou à compléter à l'accueil.
- ♦ **Si vous êtes locataire** : votre état des lieux de sortie, photo du compteur relevé le jour du départ.
- ♦ **Si vous êtes propriétaire** : votre attestation de vente, photo du compteur relevé le jour de la vente.

Comment éviter les frais de résiliation ?

- ♦ **Vous connaissez le futur occupant ?** Faites les démarches conjointement !
Dans ce cas l'abonnement sera transféré sans frais de fermeture et sans frais d'ouverture.
- ♦ **Votre propriétaire peut porter le contrat entre deux locations.**
Pour cela le propriétaire doit remplir un contrat d'abonnement simultanément à votre résiliation.



Communauté de communes Vallée de l'Hérault - Service des eaux

04 67 57 36 26 clientele.servicedeseaux@cc-vallee-herault.fr

www.servicedeseaux.cc-vallee-herault.fr